
Sociologie de la citoyenneté

Dominique Schnapper



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20702>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2011

Pagination : 447-449

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Dominique Schnapper, « Sociologie de la citoyenneté », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2011, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 19 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20702>

Ce document a été généré automatiquement le 19 janvier 2023.

Tous droits réservés

Sociologie de la citoyenneté

Dominique Schnapper

Dominique Schnapper, *directrice d'études*

Les grands problèmes de la démocratie contemporaine : approche sociologique

- 1 J'AI été chargée cette année d'introduire au point de vue de la sociologie les étudiants d'études politiques, ce qui m'a conduite à mener un séminaire très différent des années précédentes, également enrichissant et suivi par un public beaucoup plus nombreux. J'avais prévu de présenter ce qui aurait pu devenir un livre intitulé « Douze leçons sur les sociétés démocratiques contemporaines » à partir d'un bilan de la connaissance sociologique, mais ce projet s'est révélé trop ambitieux, tant il m'a fallu tenir compte de l'ingénuité d'étudiants dont la majorité n'avait pas suivi d'enseignement de sociologie. Pour me faire bien comprendre j'ai adapté mon propos au public. J'ai donc renoncé à traiter de quelques-uns des thèmes initialement prévus. J'ai remis à l'année prochaine, en particulier, les leçons que j'avais imprudemment annoncées en début d'année sur « l'école et la crise des valeurs collectives », ainsi que sur « les politiques de la culture entre le marché et l'intervention étatique ». J'ai aussi traité de manière plus rapide que prévu des transformations de la famille et des réinterprétations religieuses.
- 2 J'ai commencé par une leçon consacrée au « point de vue sociologique », distingué du point de vue scientifique des historiens, attentifs à ce qui s'est passé à un moment donné dans un lieu donné, des philosophes soucieux de théorie à l'intérieur d'une tradition intellectuelle et des juristes dont le propos est essentiellement normativiste. J'ai étudié ensuite les évolutions récentes de la citoyenneté et les écarts qu'on peut analyser entre les conceptions actuelles et la citoyenneté dite « classique » à partir du débat autour du multiculturalisme, en insistant sur la perspective propre aux sociologues sur ces thèmes le plus souvent débattus parmi les philosophes. La leçon suivante portait sur les problèmes de l'immigration dans des sociétés ouvertes et sur la nécessité de ne pas poser le « problème de l'immigration », comme on le fait dans la vie

publique, mais d'abord celui de la société d'installation, de ne pas s'interroger sur l'intégration des immigrés et de leurs descendants, mais sur la société démocratique contemporaine et ses capacités d'intégration. J'ai traité ensuite de la pauvreté dans les sociétés riches de l'État providence dans lesquelles le pauvre est objectivement moins pauvre que dans beaucoup de sociétés lointaines ou dans les sociétés du passé, mais plus humilié et plus marginalisé dans la vie sociale. Ces analyses ont conduit directement à une réflexion sur les apories inhérentes à toutes les politiques d'intervention sociale, qu'elles soient ou non qualifiées de politiques de discrimination positive, qui s'imposent absolument pour compenser les handicaps et les exclusions des populations marginalisées à un titre ou à un autre, mais qui ont aussi inévitablement pour effet pervers de consacrer les échecs sociaux de ceux auxquels elles sont destinées. Deux leçons m'ont permis d'aborder le thème sensible des discriminations et des inégalités sociales et de reprendre l'interrogation sur les perceptions, souvent surprenantes, de la légitimité ou de l'illégitimité des inégalités, étant donné la passion de l'égalité qui anime nos sociétés. Je n'ai pu analyser que trop rapidement les formes de la privatisation de la religion, l'affaiblissement des institutions ecclésiastiques et les formes de réélaboration des manières de croire et de manifester ses croyances ainsi que le nouvel individualisme familial que révèlent l'affaiblissement des institutions familiales et l'individualisation des relations intra et extra-familiales. Je souhaitais en effet réserver à la douzième et dernière leçon une conclusion plus générale et plus théorique sur les caractéristiques qui me paraissent essentielles de la démocratie contemporaine, en proposant de reprendre un terme emprunté à Montesquieu pour la qualifier d'« extrême ».

Publications

- *Une sociologue au Conseil constitutionnel*, Paris, Gallimard, « nrf/essais », 2010, 452 p.
- « L'intégration. Enjeux de connaissance et de politique », *Grande Europe*, n° 10, juillet 2009, Paris, La Documentation française, p. 5-11 (en ligne).
- « Le relativisme culturel : signification et limites », *Commentaire*, n° 128, hiver 2009/2010, p. 893-900.
- « Identité ou identification nationale ? », *Regards sur l'actualité*, n° 358, février 2010, Paris, La Documentation française, p. 18-24.
- « Statistiques ethniques et discriminations positives : des débats dépassés ? », *Administration. Revue de l'administration territoriale de l'État*, n° 225, mars 2010, p. 69-72.
- « Elaborer un type Idéal », dans *L'Enquête sociologique*, sous la dir. de Serge Paugam, Paris, PUF « Quadrige/Manuels », 2010, p. 291-310.
- « Peut-on encore être universaliste ? », dans *L'Universel et la politique des identités*, sous la dir. de Shmuel Trigano, Paris, Éditions de l'Éclat, 2010, p. 25-39.
- Préface à Alberto Martin Perez, *Les étrangers en Espagne. La file d'attente devant les bureaux de l'immigration*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 9-12.
- Préface à Jacques Commaille, Laurence Dumoulin, Cécile Robert, *La judicisation du politique*, Paris, LGDJ, « Droit et société classics », 2010, p. 1-8.

INDEX

Thèmes : Sociologie